ENVIRONNEMENT

Se baigner - Qualité des eaux

Le territoire de l'agglo de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo compte 98km de littoral et 39 sites de baignade, dont 1 en eau douce (Saint Lyphard). De 75 000 habitants à l'année, l'agglomération passe à 350 000 habitants en saison estivale sans com million de touristes en moyenne qui séjournent en juillet et août. Le territoire e attractif et réputé, rempli de paysages de cartes postales et vrai lieu de vacanc nombreux français, mais il est très fragile et il convient de le préserver, année ap afin que chacun puisse continuer encore longtemps à profiter des atouts que sa nature nous offre.

Où se baigner de Pénestin (Morbihan) à La Baule-Escoublac et Le Pouliguen (Loire Atlantique) ?

39 sites de baignade sont ouverts aux habitants et la majorité dispose d'eau d'excellente qualité. Cela résulte d'un travail quotidien effectué par les services de l'agglomération et des communes, surtout en été, pour contribuer à surveiller et maintenir la sécurité et la salubrité des différents usages sur nos plages.

Le littoral de l'agglo est riche de plages de toutes tailles et de toutes formes. Des petites criques rocheuses aux longues plages de sable, ce sont au total 39 sites de baignade qui sont déclarés auprès des ARS (Agence Régionale de Santé) et contrôlés, testés régulièrement, notamment par nos services.

https://www.cap-atlantique.fr/services-a-la-population/environnement/se-baigner-qualite-des-eaux?

Au vu de la multiplicité des activités (bateaux, vans, camping-car, activités aquatiques, sur le sable…) et de la fréquentation humaine et animale importante sur nos espaces littoraux, la nature, et plus particulièrement l'eau de nos côtes, ont de plus en plus de mal à absorber et éliminer ce qu'on leur apporte de l'extérieur, inconsciemment ou malheureusement consciemment. En résultent le développement de bactéries et autres pollutions des eaux, de plus en plus régulières, qui entrainent des interdictions de pêche ou de baignade, le temps que l'océan digère…

Pour soulager la nature de cette pression humaine et ainsi éviter que les pollutions se multiplient, il est essentiel que chaque habitant, à l'année ou estival, chaque vacancier, prenne conscience de l'impact qu'il a sur la qualité de l'eau qu'il utilise, et respecte un comportement adéquat sur le littoral.

Pour cette année 2023, afin d'interpeller et de faire comprendre simplement et avec humour l'importance de respecter quelques consignes faciles pour que tout le monde puisse continuer à profiter encore longtemps de notre beau territoire, l'agglo de Cap Atlantique a choisi un **partenariat avec le personnage de BD bien connu de Mam'Goudig**! La petite grand-mère célèbre, telle sortie de l'océan, présente la table des lois, celle des 10 commandements de la qualité des eaux ! Et elle s'adresse bien sûr à tous, que l'on soit breton ou pas, résidents ou vacanciers, du Morbihan ou de Loire Atlantique, de la région Bretagne ou des Pays de la Loire, le message est universel car l'océan est à tout le monde et on doit y faire attention…

À travers ce personnage de BD Mam'Goudig, l'agglo rappelle donc pour cette saison estivale **les bons gestes du quotidien à respecter** sur ce territoire fragile. En respectant les **10 commandements de Mam'Goudig**, chaque usager peut contribuer simplement et facilement à la santé de tous et éviter une interdiction des activités qui font la renommée de la presqu'île :

I. Crottin de cheval, crotte de chien, même combat… tu n' laisseras pas.

Ramasser systématiquement les déjections des animaux sur la plage (chiens, chevaux) qui en étant récupérées par la marée montante et descendante causent régulièrement une pollution bactériologique de l'eau, toxique pour l'Homme. Des sacs jetables sont mis à la disposition par les communes. Les vagues ne sont pas une chasse d'eau !

II. Nos mouettes et nos goélands, tu ne nourriras pas.

Tout comme pour les déjections de chien ou de cheval, les fientes d'oiseaux peuvent polluer localement les eaux de baignade. Plus on les nourrit avec des aliments travaillés par l'Homme, plus ils vont rejeter sur le sable ou l'océan: les oiseaux sont capables de se nourrir tout seul.

III. Avec ton van ou ton bateau, tes eaux usées tu garderas.

Utiliser les aires de services de camping-cars : les visiteurs doivent utiliser les aires de services ou les toilettes publiques pour vidanger leurs réservoirs d'eaux usées pour ne pas évacuer sur la voie publique. Il ne faut surtout pas vider dans les grilles sur le sol car il n'y a pas d'égout et cela part directement… dans l'océan !

Utiliser les équipements portuaires pour les vidanges des eaux usées ou les carénages. Les eaux usées des bateaux ne doivent pas être rejetées à l'approche des côtes, dans les ports ou sur les zones de mouillage afin d'éviter toute pollution.

IV. Tes gouttières tu nettoieras.

Ne pas laisser les fientes d'oiseaux s'accumuler dans ses gouttières, surtout dans les habitations du littoral, qui seront emportées à la première pluie vers l'océan pour potentiellement le polluer : les nettoyer régulièrement et récupérer les eaux de nettoyage pour qu'elles ne repartent pas directement dans le réseau d'eaux pluviales, et donc en mer.

V. Dans nos fourrés tu t'abstiendras… ou tu ramasseras.

Tout comme ceux de nos amis les bêtes, les excréments humains contiennent des bactéries pouvant contaminer l'eau. Sur le littoral, mieux vaut s'abstenir pour éviter que l'océan ne ramasse et se pollue. L'urine est quant à elle normalement stérile.

VI. La fragilité de nos marais tu comprendras.

Les marais salants sont une curiosité et un espace de découverte exceptionnels. Mais ils restent avant tout un espace de travail et de production, un milieu humide à l'équilibre écologique fragile. Une fréquentation trop intense et des attitudes irrespectueuses risquent de mettre en péril ce patrimoine.

VII. Pas d'égout ici… dans les grilles au sol rien tu n' jetteras.

Ne rien jeter par terre ou directement dans les grilles d'évacuation dans les rues : à l'inverse d'autres territoires, ces grilles ne sont pas des bouches d'égout mais des grilles d'évacuation d'eau de pluie qui se rejettent directement dans la mer. Tout déchet jeté à ce niveau se retrouve directement dans l'océan.

VIII. Ton mégot tu recycleras.

Ne jetez pas vos mégots par terre : un seul mégot suffit à polluer 500L d'eau. Utiliser l'un des 200 mégotiers présents sur le territoire ou les petits cendriers de plage individuels distribués par l'agglo, afin que vos restes de cigarette soient recyclés en mobilier urbain.

IX. Au drapeau violet tu n' te baigneras pas.

Le drapeau de plage violet, un peu moins connu des usagers car récent, est installé pour la sécurité des baigneurs. Il informe d'un risque de pollution, d'une pollution avérée ou de la présence d'espèces aquatiques dangereuses dans l'eau. Comme le drapeau rouge, le drapeau violet indique qu'il ne faut pas se baigner.

X. Après chaque bronzette, place nette tu feras.

Ne laissez pas de déchets sur la plage après votre passage

L'agglomération de Cap Atlantique poursuit ainsi son engagement en faveur de la qualité des eaux pour préserver notre milieu naturel des pollutions et contribuer ainsi à la santé publique.

Où sont les pavillons bleus dans l'agglo en 2023 ?

En 2023, à **La Baule-Escoublac** 2 plages sont labellisées Pavillon Bleu : Benoit et face avenue Grande Dune. Au **Pouliguen**, la plage du Nau est également labellisée et les plages de **La Turballe** ainsi que **le Port de La Baule-Le Pouliguen** le sont également, une reconnaissance qui récompense les plages en matière de respect de l'environnement, qualité des eaux, sécurité et accessibilité pour tous.

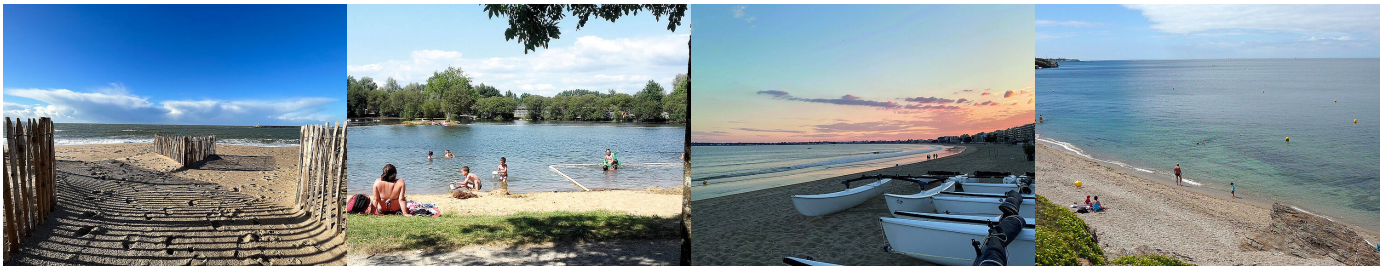

Suivre en temps réel la qualité des eaux de baignade

La qualité de l'eau de baignade fait l'objet d'un suivi régulier entre juin et septembre de chaque année, coordonné par les ARS. Les résultats de ces analyses sont consultables sur les panneaux à l'entrée des plages, mais également en temps réel sur le site internet du ministère chargé de la santé.

https://www.cap-atlantique.fr/services-a-la-population/environnement/se-baigner-qualite-des-eaux?

Bon à savoir

La directive européenne "Eau de baignade" demande que chaque site déclaré soit en qualité suffisante. En 2024, tous les sites de baignade de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo le sont sauf Anse de Toulain au Pouliguen et Pont Mahé à Assérac.

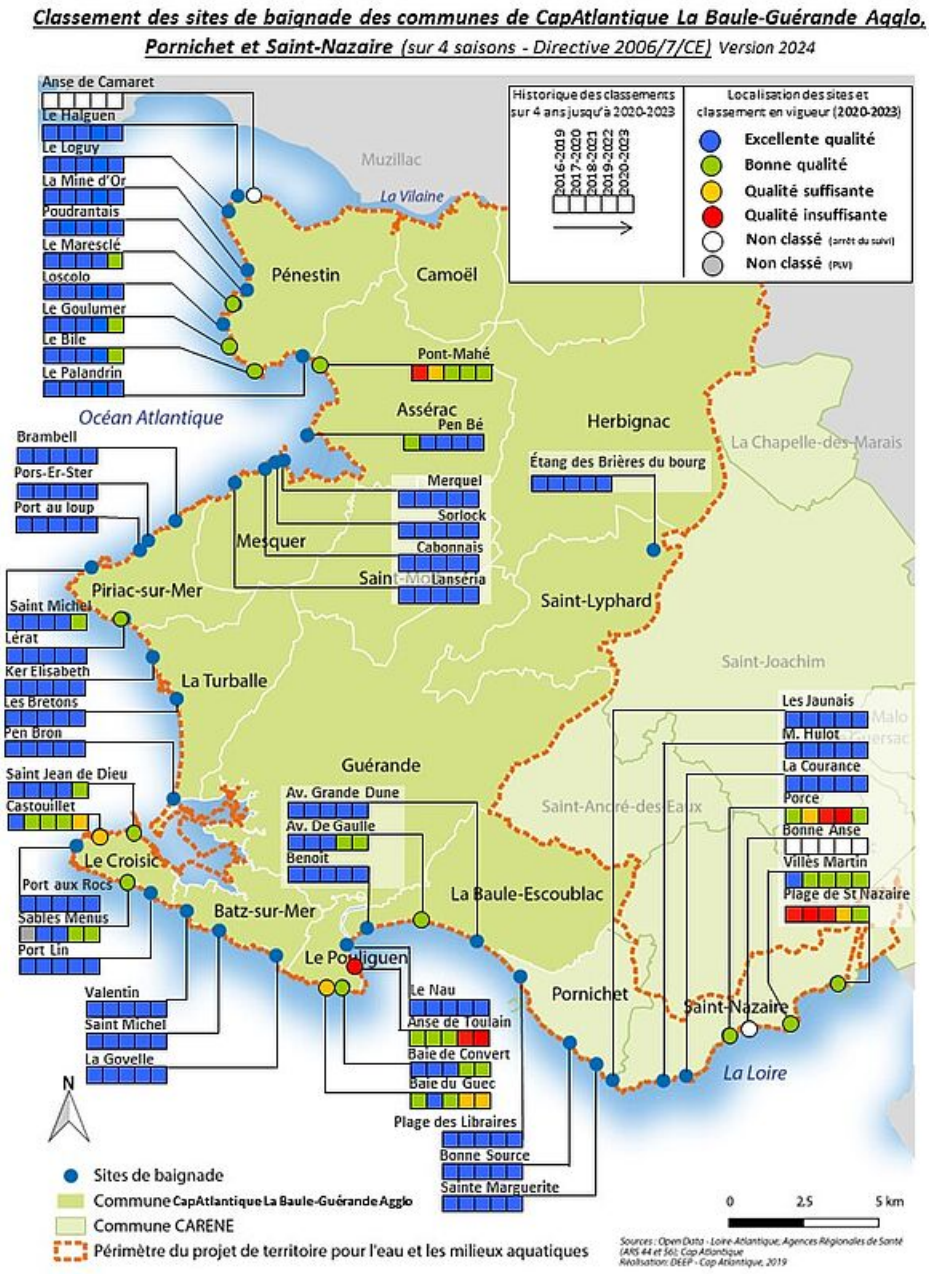

Ici commence la mer !

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo a notamment pour compétence le suivi de la qualité des eaux de son territoire et continue à sensibiliser à ce sujet car il est l'affaire de tous !

https://www.cap-atlantique.fr/services-a-la-population/environnement/se-baigner-qualite-des-eaux?

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëlles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

02 51 75 06 80